

ARNAUD DUMONTIER & SON ÉQUIPE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2020

PONT-SAINTE-MAXENCE

Toujours plus forte !



Arnaud Dumontier

46 ans, est né à Pont-Sainte-Maxence, à l'ancienne maternité, cours Boufflet. Il a d'abord fréquenté l'école primaire Ferdinand Buisson, avant le collège les Terriers de Pont-Sainte-Maxence.

Diplômé de Sciences-Po Paris, et de l'institut régional d'administration, il a exercé successivement les fonctions de chargé de communication auprès du préfet du Val-d'Oise, de conseiller auprès du secrétaire d'État à la Défense et aux anciens combattants, de conseiller auprès du secrétaire d'État à l'Intérieur et aux collectivités territoriales puis fut chargé de mission au cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale. Il est maintenant secrétaire général de l'autorité de la qualité de service dans les transports au ministère de la Transition écologique et solidaire.

Arnaud Dumontier est maire de Pont-Sainte-Maxence depuis mars 2014.

“
**Notre
programme**
”

LISTE PSM
2020



*Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,*

Mars 2014-mars 2020, une seule préoccupation : vous.

Une seule ambition : Pont-Sainte-Maxence.

Vous avez été au cœur même de notre action car rien n'a jamais été plus important que vous et rien ne le sera jamais car vous êtes, habitants de tous les quartiers, de tous les horizons, de tous les âges, de toutes les conditions, la richesse première de notre ville.

Mon équipe et moi-même avons mis à votre service tout notre cœur, toute notre énergie, et pour ma part, j'ajouterais toute ma rage.

Vous le méritez tant.

Je vous porte tellement en moi, moi qui suis né sur cette terre, il y a 46 ans, qui y ai connu ma vie d'enfant, d'adolescent, de jeune homme et qui y poursuis mon parcours d'adulte.

Je suis fier de mes racines maxipontaines. Toujours je les revendiquerai et toujours j'y reviendrai.

Pont-Sainte-Maxence est une ville extraordinaire, je ne cesserai jamais de le dire, et je ne laisserai jamais personne dire le contraire.

Ceux qui la salissent ne la connaissent pas et ne vous connaissent pas.

Depuis six ans, ensemble, vous et nous, nous avons accompli de grandes choses.

Jamais Pont-Sainte-Maxence n'a connu autant de chantiers pour lui donner enfin des routes, des rues et des trottoirs dignes d'une ville moderne.

Jamais Pont-Sainte-Maxence n'a autant lutté contre la délinquance et les incivilités pour en faire une ville enfin sûre et propre.

Jamais Pont-Sainte-Maxence n'a autant investi dans ses écoles, au travers des rénovations, de l'informatisation et des petits déjeuners afin de donner à nos enfants les meilleures conditions d'enseignement possibles.

Jamais Pont-Sainte-Maxence n'avait autant pris soin de ses aînés afin de les accompagner toujours mieux dans leur parcours de vie.

Jamais Pont-Sainte-Maxence n'avait autant respecté la planète afin d'inverser la pente diabolique sur laquelle dévale l'humanité.

Jamais Pont-Sainte-Maxence n'avait autant clamé les valeurs de la République qui sont notre socle à tous et la grandeur de la France qui est notre maison commune à tous, celle sans laquelle il n'y a aucun vivre ensemble possible.

Ensemble, vous et nous, il nous reste de grandes choses à accomplir.

Notre ville ne suscite déjà plus ni la moquerie, ni la critique comme autrefois. Ce temps est définitivement passé.

Elle est aujourd'hui regardée avec intérêt, scrutée avec envie et sert désormais de modèle à d'autres.

Bien sûr, il y a nos fondamentaux, ces actions qui ont constitué notre marque de fabrique : la sécurité, la propreté et les routes, rues et trottoirs et nous poursuivons sans relâche nos efforts...

Mais nous portons aussi des projets nouveaux.

Je pense à la construction du lycée annoncée par Xavier BERTRAND, président de la Région des Hauts-de-France en janvier 2019 lors de nos vœux et qui est une opportunité extraordinaire pour notre jeunesse. Un lycée à Pont-Sainte-Maxence, nous en parlions comme d'un rêve et voilà que nous en faisons une réalité.

Je pense à tout ce quartier (depuis la gare jusqu'au Champ Lahyre (autour du camping)) qui sera entièrement réaménagé autour du lycée, un quartier que nous voulons parfaitement respectueux de l'environnement, en valorisant la nature et en émettant le moins de gaz carbonique possible.

Je pense à la création de nouvelles écoles, plus modernes, plus spacieuses car nos classes et nos cantines sont devenues trop petites pour bien y travailler et manger.

Je pense à notre jeunesse que j'associerai pleinement à la prise de décision au sein d'un conseil municipal de notre jeunesse que je présiderai en personne et qui devra me donner des idées pour elle afin de les mettre en œuvre pour elle.

Tout cela, je le ferai avec vous et je le ferai avec une équipe renouvelée, ouverte à toutes les bonnes volontés car tout ce qui m'intéresse, c'est Pont-Sainte-Maxence.

Nous le savons tous : il y a de bonnes idées chez chacun et il n'y a de richesses que de femmes et d'hommes.

Mes chers concitoyens, mes chères concitoyennes, Les dimanches 15 et 22 mars 2020, vous avez un choix historique à faire.

Un choix qui engage votre avenir, celui de vos enfants et le destin de Pont-Sainte-Maxence.

Allez voter, mobilisez autour de vous, et avec vous, grâce à vous, rendons notre ville toujours plus grande, toujours plus forte, toujours plus solidaire.

Vive Pont-Sainte-Maxence ! Vive la République et vive la France !

*Le courage c'est de se poser
continuellement la question
du devoir à remplir,
d'aller tout droit devant soi.
On doit en souffrir,
on sera haï, détesté, méprisé,
on recevra de la boue, on n'aura
pas d'applaudissements.*

Georges CLÉMENCEAU
(1841-1929)

*Jamais, je ne renonce
pas plus qu'hier
à la grandeur de la France.*

Charles de GAULLE
(1890-1970)

*Les idées et les projets
murissent comme les fruits
et les hommes (...) Personne
ne passe du jour au lendemain
des semailles aux récoltes, et
l'échelle de l'histoire n'est pas
celle des gazettes. Mais après la
patience arrive le printemps.*

François MITTERRAND
(1916-1996)

1 DES TROTTOIRS, DES RUES ET DES ROUTES RENOVÉS UN PATRIMOINE MODERNISÉ UNE POLITIQUE DU LOGEMENT AMBITIEUSE

Notre ville a été en chantier pendant 6 ans tant le retard qu'elle a enregistré exigeait et exige toujours un effort considérable et continu. **C'est pour mémoire 600 000 euros par an que nous investissons en dépenses courantes pour la remise à niveau des trottoirs, rue et**

routes contre 250 000 euros sous le mandat 2008-2014 et nous maintiendrons ce très haut niveau d'investissement, tout simplement parce que notre ville en a besoin et comme nous l'avons fait, aucun quartier ne sera mis à l'écart.

NOS PROPOSITIONS :

SUR LA RUE DU 8 MAI 1945 ET SUR LE QUARTIER DE LES TERRIERS ET (HORS PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE, SIGNÉE LE 12 FEVRIER 2020 PAR TOUS LES PARTENAIRES), DE :

- ➔ Débuter la construction de la voie de Felgueiras maintenant que tous les terrains ont été acquis, les études achevées et les autorisations données, en septembre 2020
- ➔ Poursuivre la rénovation de la résidence des Jonquilles
- ➔ Créer, en lien avec le conseil départemental, une voie de desserte de bus dans le collège Lucie et Raymond Aubrac afin de sécuriser la montée et la descente et réduire la largeur et rénover l'entrée de la rue Jean-Jacques Rousseau
- ➔ Réduire la largeur et rénover le bas de la rue du 8 mai 1945 jusque la route départementale 1017
- ➔ Lancer l'étude d'un aménagement de sécurité routière en entrée de ville (au bas de la côte de Fleurines) au croisement des rues de la Vieille Montagne, de la rue de Villers-Saint-Frambourg et de l'avenue Jean Jaurès afin notamment de faire ralentir les véhicules

SUR LE QUARTIER DE LOPOFA, DE L'HÔPITAL, DU FOND ROBIN ET DE LA SOURCE AUX MOINES, DE :

- ➔ Réaménager les parkings de LOPOFA en lien avec l'OPAC de l'Oise
- ➔ Finir la rénovation de la rue d'Halatte avec du stationnement en quinconce une fois qu'Enedis y aura enterré les réseaux
- ➔ Rénover la rue de Villers-Saint-Frambourg avec des aménagements de sécurité routière
- ➔ Achever la rénovation de la Source aux Moines notamment la voirie et les espaces publics maintenant que les logements sont reconstruits

Nouveau parking du corps de garde



Notre programme s'adaptera aux besoins que vous exprimerez !

SUR LE QUARTIER DE LA RUE LOUIS BOILET, DU CENTRE-VILLE ET DE SAULTEMONT, DE :

- ➔ Finir la rénovation de la rue Charles Frigaux
- ➔ Finir la réalisation du parking Gérard Palteau avec la poursuite du beau cheminement piétonnier le long des berges
- ➔ Finir la rénovation de la rue du professeur Ramon
- ➔ Réaménager le parking du Marronnier
- ➔ Améliorer le cheminement depuis la nouvelle place du château Richard vers le parking du Marronnier
- ➔ Rénover la place de l'hôtel de ville en faisant écho à celle du château Richard
- ➔ Rénover les rues Fratrass et Boutroy (parallèles à l'hôtel de ville)
- ➔ Aménager la place de l'église pour que les offices et les sorties de classes soient sécurisés
- ➔ Finir la rénovation de la rue de Cavillé
- ➔ Réaménager les parkings en lien avec l'OPAC de l'Oise à Saultemont
- ➔ Rénover le chemin piétonnier qui mène aux écoles Paul Langevin et Fabre d'Eglantine
- ➔ Aménager le parking devant les écoles Paul Langevin et Fabre d'Eglantine

SUR LE QUARTIER LOUIS PASTEUR, DE :

- ➔ Finir la rénovation de la rue Ampère
- ➔ Finir la rénovation des trottoirs du Quai Mesnil Châtelain
- ➔ Rénover la rue Camille Desmoulins en lien avec l'OPAC de l'Oise
- ➔ Lancer la rétrocession des trois impasses Bastille, Valmy et Jeux de Paume qui sont encore des voies privées pour que la mairie puisse les entretenir
- ➔ Rénover la rue Moissan après que les logements du Quai Mesnil Châtelain auront été construits
- ➔ Finir la rénovation de la route départementale 1017 depuis le pont jusqu'au nouveau carrefour Jeanlin

SUR LE QUARTIER DE SARRON ET VILLETTE, DE :

- ➔ Aménager le chemin vers le cimetière de Villette
- ➔ Rénover la rue Robert Heschel, en ayant une attention particulière aux aménagements de sécurité routière pour « casser » les vitesses
- ➔ Rénover la rue Belle et Bonne (une fois qu'Enedis aura enterré les lignes à moyenne tension et les aura fait passer sous l'Oise)
- ➔ Rénover la rue Fould Stern, en ayant une attention particulière aux aménagements de sécurité routière pour « casser » les vitesses
- ➔ Réaliser un aménagement de sécurité routière dans la rue des Bâteliers pour « casser » les vitesses

DANS LE DOMAINE DE L'IMMOBILIER SCOLAIRE, DE :

- ➔ Construire un nouveau groupe scolaire sur le site de l'école Adrien Bonnel qui regroupera donc l'école maternelle Françoise Dolto et l'école élémentaire Adrien Bonnel en offrant une capacité d'accueil enfin suffisante à la cantine (le city stade sera entièrement rénové à cette occasion). Cela libérera donc des places de cantines à l'école élémentaire Jules Ferry qui pourra accueillir davantage d'enfants
- ➔ Agrandir l'école maternelle Paul Langevin et l'école élémentaire Fabre d'Eglantine afin de pouvoir accueillir les enfants des nouveaux habitants du Quai de la Pêcherie 1 et du Quai de la Pêcherie 2
- ➔ Construire un nouveau groupe scolaire sur le site de l'école Ferdinand Buisson qui regroupera l'école maternelle Max Drains et l'école élémentaire Ferdinand Buisson afin d'accueillir les enfants du quartier et non plus les obliger à se rendre à l'école maternelle Paul Langevin et l'école élémentaire Fabre d'Eglantine
- ➔ Rénover nos cours d'écoles en les végétalisant ; celles-ci sont en effet toutes trop minérales. Nous mènerons donc des chantiers de débétonisation et de végétalisation de nos cours d'écoles. La rénovation des cours donne lieu à la création d'espaces verts au cœur des écoles, mais également à l'installation de jardins potagers ou pédagogiques, de points d'eau, de collecteurs d'eau, de composteurs, etc. C'est aussi l'occasion de rendre les cours plus conviviales et plus ludiques pour les enfants avec l'implantation de mobilier urbain adapté, issu de matériaux comme le bois qui restituent moins la chaleur en cas de fortes températures.



UN POINT SUR LE LYCÉE

Bien sûr, nous ne pouvons pas ne pas évoquer la création du lycée pour lequel nous avons déposé notre candidature auprès de la Région Hauts-de-France (compétente pour la construction et la logistique) et l'Éducation nationale (compétente pour les enseignants) qui sera implanté à proximité de la gare, précisément sur un périmètre compris entre l'ancien camping et la voie ferrée.

La démographie scolaire de notre département en matière d'enseignement général est très déclinante.

Il n'y a pas besoin dans l'Oise d'un nouveau lycée d'enseignement général car il y a de moins en moins de lycéens. En revanche, notre département manque de lycées professionnels.

C'est ce choix qu'ont fait la Région et l'Éducation nationale, avec une filière principale qui sera celle du luxe. Ce lycée sera de rayonnement national et sera doté d'un internat et d'un complexe sportif.

Pont-Sainte-Maxence aura donc bien un lycée avant la fin du mandat 2020-2026 (voir article de presse <http://www.leparisien.fr/oise-60/oise-pont-sainte-maxence-aura-bien-son-lycee-28-01-2019-7998450.php>) ou encore celui-ci extrait du Bonhomme picard du 12 février 2020.

Un lycée « de demain » à l'étude à Pont-Sainte-Maxence

REGION

Parmi les quatre projets de construction de lycée dans l'Oise, un est un projet particulièrement innovant. À Pont-Sainte-Maxence, le maire, Arnaud Dumontier, a émis le souhait d'avoir prochainement un lycée à proximité de la gare. Le secteur privé étant au maximum de sa capacité, l'idée de construire un nouvel établissement a été transmise au conseil régional qui l'a étudiée. « Le but est de lancer un lycée innovant, le lycée de demain en quelque sorte, précise Manoëlle Martin, vice-présidente en charge des lycées et de la formation.

Nous aimerions plus particulièrement nous tourner vers une formation des métiers du luxe. » Autour de Pont-Sainte-Maxence, plusieurs entreprises telles que Hermès ou Chanel sont constamment à la recherche d'apprentis et n'en trouvent qu'en région parisienne. « Le but est de faire des réunions prochainement avec les chefs d'entreprises concernés pour savoir ce qu'ils recherchent comme profil, poursuit l'élue régionale. Ce sont eux qui vont nous orienter pour la construction de cet établissement. » Ce projet va se concrétiser dans les mois à venir notamment après les réunions avec les responsables d'entreprises.

Source : Le bonhomme picard, le 12 février 2020

DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE, DE :

- ➔ Réaménager et restaurer le site de Calipet (tour et chapelle)
- ➔ Lancer la rénovation de la façade de notre église Sainte-Maxence
- ➔ Lancer la rénovation de l'église Saint-Lucien de Sarron
- ➔ Rénover l'intérieur des salles Claude Monnet et des Falaises qui sont trop sombres et dont les peintures sont usées
- ➔ Rénover le calvaire du cimetière
- ➔ Rénover le monument aux morts du champ de Mars
- ➔ Modéliser des blocs de pierre du portique romain du 3^{ème} siècle découvert en 2014

LA CRÉATION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE POUR LA RÉALISATION DE « BATEAUX » DE TROTTOIRS

A la suite de la subvention que nous avons créée pour participer à la rénovation des façades, nous souhaitons créer une aide pour la réalisation de bateaux de trottoirs.

Un bateau de trottoir, c'est quoi ?

C'est le terme populaire pour désigner un abaissement de trottoir devant une maison par exemple afin de faciliter le franchissement du trottoir.

Cette idée nous est venue car beaucoup de nos concitoyens rencontrent avec leur véhicule des difficultés pour franchir le trottoir ou aménagent hors des règles de l'art (par exemple avec un bastaing) le même trottoir pour rentrer chez eux. Dans l'intérêt de tous et notamment avec le souci de sécurité, il s'agira de les aider financièrement.



À Verneuil-en-Halatte, le site de Chanel est en pleine expansion. Son directeur, et ceux d'autres entreprises de luxe du secteur, sont toujours en recherche d'apprentis.



UN POINT SUR LE QUARTIER DE LA GARE

Il faut tout d'abord savoir que le quartier de la gare est passé depuis de très nombreuses années maintenant sous la compétence de la communauté des communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH). La ville collabore donc avec la CCPOH sur un projet de rénovation de ce quartier, un projet appelé « pôle d'échange multimodale » qui vise à reconfigurer ce secteur dans le cadre du barreau Roissy-Picardie.

Avec la Région des Hauts-de-France, avec le conseil départemental de l'Oise, avec SNCF, il s'agit de réfléchir :

- au stationnement
- À la place des bus, et des modes doux (piétons, vélo, trottinettes)
- À la réfection de la voirie, etc.

Ce projet, dont les études sont achevées, devrait être réalisé lors du mandat 2020-2026 pour que nous disposions d'un quartier flambant neuf.

UN POINT SUR LE SITE DE LINCOLN ELECTRIC (ENTRE LE MAGASIN INTERMARCHÉ ET LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE)

Il y a peu, nous avons appris que Lincoln electric (ex-Air Liquide) souhaitait faire évoluer le site qu'il occupe. Autant vous rassurer tout de suite, il ne s'agit pas pour Lincoln electric de quitter notre ville. Le centre de recherches et de formation qui s'y trouve est réputé dans le monde entier, donc il n'est pas question de s'en séparer. En revanche, le site est devenu trop grand depuis la délocalisation de certaines activités et des vastes entrepôts sont dorénavant vides.

La ville de Pont-Sainte-Maxence et la CCPOH (qui est compétente car il s'agit de développement économique) ont donc pris l'attache de Lincoln electric pour étudier un rachat d'une partie du site pour en faire toujours de l'activité économique.

En effet, notre territoire est très attractif mais ne dispose plus de foncier disponible pour accueillir de nouvelles entreprises. Il est donc urgent pour nous de disposer de place pour éviter que les entreprises qui tapent à notre porte ne partent ailleurs... car des entreprises qui s'implantent, c'est de l'emploi, des ressources fiscales, etc.

UN POINT SUR LE LOGEMENT

En lien avec le sujet précédent, c'est aussi à proximité de la gare, sur le site de l'ancien BricoLeclerc que seront construits par un promoteur privé (<https://www.bdmresidences.com>) environ 120 logements dont la première pierre devrait être posée au premier semestre 2020.

D'autres secteurs sont pour nous à l'étude et font de notre part l'objet d'une recherche active d'investisseurs.

➔ **Le premier est le site de l'ancien Lidl** qui est aujourd'hui une friche. Tout ce secteur est à repenser, un secteur qui d'ailleurs est propriété privée et dont l'enjeu n'est pas moindre puisqu'il se situe en entrée de ville. Cela permettrait largement de l'embellir.

Aujourd'hui, à notre initiative, puisque nous avons été les intermédiaires, nous savons que des négociations existent entre Lidl et un promoteur privé mais comme toujours, c'est la question de l'argent qui est cruciale : Jusqu'où Lidl acceptera de baisser son prix ? Jusqu'où le promoteur privé acceptera de monter son prix ?

➔ **Le deuxième est le Champ Lahyre** (toute la partie du et autour de l'ancien camping). Ce sont près de 30 hectares qui sont disponibles (dont 8 hectares dédiés au développement économique). Ici, en raison de la proximité du quartier de Sarron, en raison de la proximité du lycée (que la Région Hauts-de-France et l'Éducation nationale veulent exemplaire en termes environnementaux), notre ambition première est de construire un nouveau quartier en bois, sans émission de gaz carbonique, où la nature aura toute sa place, non pas comme un alibi, mais bien comme un être vivant devant être valorisé.

En outre, on me pose souvent la question si nous allons construire sur la plaine de Sarron (et pour faire bien peur à tout le monde des logements sociaux).

Ceux qui prétendent cela, soit vous mentent (ce qui est possible), soit ne connaissent pas les dossiers (ce qui est probable) car il est interdit de construire sur la plaine.

C'est en effet, dans le document d'urbanisme (dit le plan local d'urbanisme « le PLU »), une zone classée comme à vocation maraîchère (ce qui est le cas car il y a dessus des agriculteurs) et une zone inondable qui sert de bassin d'expansion des crues de l'Oise.

Si un maire voulait y construire, l'État lui interdirait tout simplement !



Enfin, nous souhaitons lancer avec Action Logement, un plan d'investissement volontaire dans le logement qui a deux objectifs principaux :

➔ **L'aide à l'adaptation du logement au vieillissement** qui s'adresse aux salariés retraités ou en perte d'autonomie, locataires ou propriétaires de leur logement, qui souhaitent faire réaliser des travaux dans leur salle de bain, remplaçant notamment leur baignoire par une douche et permettre ainsi leur maintien à domicile d'un montant maximal de 5 000 euros.

➔ **L'aide pour les travaux de rénovation énergétique** qui s'adresse aux salariés, locataires ou propriétaires de leur logement qui souhaitent réaliser des travaux d'isolation des murs et des combles, intervenir sur le système de chauffage ou sur les équipements d'eau chaude sanitaire sous la forme d'une subvention pouvant aller jusqu'à 20 000 euros et peut être complétée d'un prêt (jusqu'à 30 000 euros).

UN POINT SUR LE TOURISME

Bien que la compétence « tourisme » appartienne depuis la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) à la communauté des communes des Pays d'Oise et d'Halatte, notre ville regorge de richesses naturelles qu'il nous faut valoriser, en lien, nous le répétons avec la CCPOH.

Notre territoire a deux atouts : l'Oise et le domaine de Vilette.

Pour l'Oise, nous devons réfléchir avec la CCPOH à une halte fluviale, très probablement située sur la place Gérard Palteau car elle accueille déjà de très nombreux camping-cars toute l'année et qu'elle est située à proximité immédiate du centre-ville (qui est le plus important de toutes les autres villes ou villages de notre intercommunalité).

Le domaine de Vilette, qui est déjà classé à vocation touristique, et qui serait le lieu idéal pour accueillir un hôtel qui fait cruellement défaut à notre ville.

Ce sont deux défis majeurs qu'il nous faut relever, deux défis lourds mais qui constituent des objectifs essentiels pour notre ville.



NOS PROPOSITIONS :

DANS LE DOMAINE DES BÂTIMENTS :

➔ Construire un nouveau groupe scolaire sur le site de l'école Adrien Bonnel qui regroupera donc l'école maternelle Françoise Dolto et l'école élémentaire Adrien Bonnel en offrant une capacité d'accueil enfin suffisante à la cantine (le city stade sera entièrement rénové à cette occasion). Cela libérera donc des places de cantines à l'école élémentaire Jules Ferry qui pourra accueillir davantage d'enfants

➔ Agrandir l'école maternelle Paul Langevin et l'école élémentaire Fabre d'Eglantine afin de pouvoir accueillir les enfants des nouveaux habitants du Quai de la Pêcherie 1 et du Quai de la Pêcherie 2

➔ Construire un nouveau groupe scolaire sur le site de l'école Ferdinand Buisson qui regroupera l'école maternelle Max Drains et l'école élémentaire Ferdinand Buisson afin d'accueillir les enfants du quartier et non plus les obliger à se rendre à l'école maternelle Paul Langevin et l'école élémentaire Fabre d'Eglantine

➔ Rénover nos cours d'écoles en les végétalisant ; celles-ci sont en effet toutes trop minérales. Nous mènerons donc des chantiers de débétonisation et de végétalisation de nos cours d'écoles. La rénovation des cours donne lieu à la création d'espaces verts au cœur des écoles, mais également à l'installation de jardins potagers ou pédagogiques, de points d'eau, de collecteurs d'eau, de composteurs, etc. C'est aussi l'occasion de rendre les cours plus conviviales et plus ludiques pour les enfants avec l'implantation de mobilier urbain adapté, issu de matériaux comme le bois qui restituent moins la chaleur en cas de fortes températures

➔ Rénover l'amorce du chemin qui mène aux écoles Paul Langevin et Fabre d'Eglantine

En lien avec la communauté des communes des Pays d'Oise et d'Halatte, compétente pour l'accueil des enfants, sachez que nous avons déjà commencé à travailler sur de nouvelles capacités d'accueil car nous savons que c'est un critère déterminant pour les familles de choisir notre territoire.

Une ville qui se développe comme la nôtre doit avoir l'ambition d'offrir le meilleur pour ses enfants, pour ses agents et pour les personnels de l'Éducation nationale.

Une ville qui se développe comme la nôtre doit ajuster ses moyens à des besoins nouveaux et offrir des nouvelles capacités d'accueil.

Nos écoles publiques accueillent en effet près de 1 300 élèves chaque jour en classes et plus de 750 dans nos cantines.

Cela se fait dans des surfaces et des volumes qui sont inchangés depuis des décennies. Nous sommes donc arrivés à saturation et nous voulons répondre le mieux possible à la demande légitime de tous.

Cela n'est plus satisfaisant pour personne. Pour nous comme pour vous.

Ainsi, les parents doivent déposer leurs enfants à l'école maternelle Françoise Dolto pour les plus petits pour filer ensuite déposer leurs enfants à l'école élémentaire Adrien Bonnel pour les plus grands !

Ainsi, les enfants de l'école maternelle Françoise Dolto doivent prendre le bus pour aller déjeuner à l'école élémentaire Jules Ferry !

Ainsi, trop de parents qui habitent à proximité des écoles maternelles et élémentaires Max Drains et Ferdinand Buisson doivent inscrire leurs enfants à l'école maternelle Paul Langevin et à l'école élémentaire Fabre d'Eglantine en raison d'un découpage de la carte scolaire antique qui devait préserver les effectifs des écoles !

Bien sûr, toutes les mesures qui sont les nôtres, parce qu'elles ont fait leurs preuves, seront reconduites (comme l'aide aux devoirs, les petits déjeuners, les classes découvertes, l'intervention de deux animateurs sportifs dans nos écoles, les rencontres citoyennes, etc.).

DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT :

à la suite du succès des rencontres citoyennes avec le maire et des visites au conseil départemental, à l'Assemblée nationale et au Sénat, nous vous proposons de :

- Permettre à nos classes de visiter les hauts lieux de la culture que ce soit dans l'Oise (Château de Chantilly, résidence impériale de Compiègne, château de Pierrefonds) ou à Paris (le Louvre, le musée d'Orsay, la Comédie française, l'Opéra national de Paris) qui offrent des visites adaptées aux enfants
- D'introduire les arts plastiques dans nos classes grâce à des artistes maxipontains
- Favoriser la pratique d'un instrument dans nos écoles

Nous souhaitons aussi tenter l'expérimentation, en demandant l'aide aux parents volontaires, d'un « car à pattes ».

C'est un petit groupe d'enfants qui circulent à pied entre le domicile et l'école selon un itinéraire étudié pour être direct et sécurisé avec :

- Des accompagnateurs, parents volontaires qui habitent dans le même quartier et se relaient quotidiennement pour accompagner les enfants, régulièrement ou ponctuellement, à tour de rôle.
- Des arrêts et des horaires de rendez-vous pour matérialiser les lieux de regroupement.

Le car à pattes, c'est comme une ligne de bus, mais à pied !

De plus, il est aussi important d'apprendre à nos enfants une nouvelle culture du déplacement.

Aussi, en lien avec l'Éducation nationale, la ville de Pont-Sainte-Maxence s'inscrit dans le plan « Savoir rouler à vélo » lancé par le Gouvernement en avril 2019, plan destiné aux enfants de 6 à 11 ans, et qui vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.

Enfin, nous savons tous maintenant l'urgence qui est la nôtre de protéger notre planète.

La ville s'inscrit donc dans la démarche Eco-école (<https://www.eco-ecole.org>) afin de sensibiliser dès le plus jeune âge nos enfants à la préservation de notre terre au travers des gestes de la vie quotidienne.



3 LA CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Je crois en la jeunesse, et je crois autant à son enthousiasme susceptible de lui faire décrocher la lune comme à sa sagesse capable de nous alerter sur l'urgence climatique et la protection de notre planète

NOS PROPOSITIONS :

Je souhaite l'associer à nos décisions en lui permettant de jouer un rôle à part.

J'ai une idée : créer, à mes côtés, un conseil municipal de la jeunesse.

Tout le reste est à écrire par elle.

Je ne viens pas avec une idée préconçue sur ce conseil municipal de la jeunesse, je ne viens pas pour lui dire que je sais tout et qu'elle n'a qu'à m'écouter et que nous ferons pour la jeunesse ce que j'ai décidé, moi tout seul.

Lorsqu'il s'est agi de travailler sur la nouvelle aire de jeux, sur le nouveau city stade, nous avons écouté notre jeunesse et nous avons réussi ces deux superbes projets.

Je veux étendre cela à toute la ville, non plus à un quartier.

Je le présiderai moi-même, au moins une fois par trimestre, il n'y aura qu'elle et moi, et je veux du concret.

Je viens lui dire : Vous voulez vous saisir de l'avenir de votre ville, vous voulez agir pour vous, pour votre famille, pour vos amis, alors je vous tends la main et vos projets, je ferai le maximum pour qu'ils se réalisent.

Un des défis que nous pourrions avoir est de trouver le lieu d'implantation du skate park dont aucun quartier ne veut jusqu'à aujourd'hui. Je dis donc à notre jeunesse : aidez-moi, en allant dans chaque quartier, à convaincre nos concitoyens. **C'est donc un appel à idées que je fais.**

Moi, j'aime les gens qui ont envie...j'aime les gens qui osent...j'aime les gens qui agissent. Si vous avez envie, si vous osez, si vous agissez, vous pourrez compter sur moi dans le cadre du conseil municipal de la jeunesse.

Je crois en la
JEUNESSE

Si vous voulez
agir pour
votre ville,
REJOIGNEZ-MOI

4 LA SÉCURITÉ ET LA PROPRETÉ

La sécurité et la propreté ont constitué les priorités absolues de notre mandat.

Je le répète : Vous pouvez dépenser tout l'or du monde dans une ville, cela ne sert à rien si votre mari, votre femme, vos enfants ne se sentent pas rassurés dans sa rue, dans son quartier, et parfois même avant que la nuit ne tombe.

Ce combat, nous l'avons mené sans relâche et je n'ai jamais hésité à prendre tous les moyens qui étaient en mon pouvoir afin que notre ville devienne plus sûre, afin de garantir votre sécurité.

MA PRIORITÉ, C'EST VOUS.

Au bout de 6 ans, les chiffres parlent d'eux-mêmes et la vérité est que cette ville, en 2020, ne ressemble plus à ce qu'elle était en 2014.

En 2013, avant que je ne devienne maire, il y avait 55 cambriolages, en 2019, il y en a eu 30.

En 2013, il y avait 233 vols liés à l'automobile, en 2019, il y en a eu 93.

En 2013, il y avait 144 faits de violences, en 2019, il y en a eu 123.

Si la dynamique est nettement positive, je veux aller plus loin encore et je ne suis pas de ceux qui pensent que tout a été fait et que l'on peut se contenter de la situation actuelle.

NOS PROPOSITIONS :

EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE :

Sur les moyens matériels, nous vous proposons de :

➔ Renforcer le dispositif de caméras qui sont aujourd'hui au nombre de 76 (contre 0 en 2014 !) car nous savons qu'il y a des « trous dans la raquette » et des secteurs méritent d'être mieux couverts. Cela sera fait après une mise à jour du diagnostic dont nous disposons.

➔ Installer la téléalarme qui est un dispositif permettant à chaque abonné de bénéficier de la mise sous surveillance de son domicile comme nous l'avons fait dans nos écoles, dans les communes, dans les services publics. L'alarme en place est reliée au système réseau municipal de téléalarme. Si l'alarme se déclenche, un signal est envoyé sur les radios des agents de la police municipale en patrouille. Dans les 10 minutes qui suivent l'alerte, une patrouille intervient sur les lieux.

➔ Participer à l'achat de « judas numérique » pour les personnes âgées. Le « judas numérique » remplace le traditionnel judas dans la porte. Il s'active automatiquement à chaque fois que quelqu'un appuie sur la sonnette et vous pouvez avoir la possibilité d'élargir le champ de vision et d'agrandir les images captées à l'aide de la fonction zoom afin de savoir qui se trouve derrière votre porte sans possibilité pour le visiteur de se cacher dans un angle mort.

Sur les moyens humains, nous vous proposons de :

➔ Recruter encore un policier municipal, passant de 12 à 13 (contre 10 en 2014) afin de pallier les temps de travail partiel (car certains agents, pour raisons médicales ou personnelles, sont à temps partiels ou sont exempts de service de nuit).

Je sais que des candidats à l'élection municipale (les mêmes qui n'ont d'ailleurs voté aucune des mesures que j'ai prises en matière de sécurité !) vous promettent d'instaurer une supervision la nuit ou de mettre en place une patrouille la nuit. C'est bien qu'ils s'intéressent enfin à vous.

Construire une
CASERNE
NEUVE

Cependant, cela appelle trois réponses de ma part.

➔ **La première**, après avoir échangé avec les professionnels, est que cela n'est pas pertinent car la temporalité de la délinquance n'est pas la plus forte la nuit. Pour faire simple, il y a peu de délinquance la nuit, nous les embaucherions pour rien !

➔ **La deuxième** est que pour couvrir notre ville par une patrouille de police municipale, il faut recruter au moins 3 agents (soit 150 000 euros de dépense de personnel à l'année (car un agent de police municipale coûte en moyenne 50 000 euros) et même plus en raison des congés, des RTT, des maladies, des formations, etc. Où trouvent-ils l'argent ?

➔ **La troisième** est que notre ville est déjà couverte la nuit par la gendarmerie nationale !

De plus, certains secteurs me soucient plus particulièrement. Je ne fais pas mystère que j'ai pour objectif de rendre le quartier de Fond Robin plus sûr et plus convivial en incitant notamment le bailleur 1001Vies habitat à mettre en place des agents de sécurité privés qui patrouillent régulièrement et à développer la vidéo protection dans les halls comme je l'ai fait avec l'OPAC de l'Oise.

AUSSI, EN PLUS DE TOUT CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ MIS EN ŒUVRE, EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

➔ Poursuivre le stationnement en quinconce comme dans la rue Robert Heschel (après sa rénovation), dans la rue René Firmin, etc.

➔ Améliorer l'éclairage des passages piétons, dont certains trop isolés, trop dans la pénombre, sont sources d'accidents comme sur la rue de la République

➔ Continuer à lutter contre les poids-lourds en :
➤ Élaborant en concertation avec le préfet un nouveau plan de circulation au niveau de l'arrondissement pour mieux orienter les poids lourds
➤ Imposant des règles plus strictes pour les poids lourds (vitesse, interdiction aux horaires de pointe).

EN MATIÈRE IMMOBILIÈRE, NOUS VOUS PROPOSONS DE CONSTRUIRE UNE NOUVELLE CASERNE DE GENDARMERIE NATIONALE :

En effet, la caserne que nous connaissons a été construite dans les années 1980 pour 13 gendarmes...Ils sont aujourd'hui 30...les locaux sont à ce point vétustes que les cellules ont été déclarées indignes à la garde à vue, les espaces trop petits à tel point que des logements ont été transformés en bureaux et qu'il existe même un couloir mixte où les prévenus croisent les familles ! Tout l'état est à ce point très dégradé et nécessite un tel effort de rénovation qu'il vaut mieux reconstruire un outil neuf afin d'attirer et de conserver nos gendarmes.

C'est la raison pour laquelle, j'ai obtenu le soutien du conseil départemental et l'accord de la gendarmerie nationale pour construire une caserne flambant neuve dans un délai de 6 ans. Le pari sera tenu !

EN FAVEUR DE LA PROPRETÉ, DE :

➔ Lancer avec la société EcoMégot une expérience de collecte et de recyclage (entreprise créée en 2016, lauréate du Comité 21 pour l'environnement et le développement durable, qui collectera et recyclera les mégots : installation et maintenance de bornes-cendriers, collecte verte (à vélo), stockage et tri des mégots, puis transformation en plastique ou valorisation énergétique).

➔ Lancer l'opération « Grand nettoyage 48 heures chrono ». Ainsi, chaque trimestre, un quartier bénéficiera de l'opération "Grand nettoyage 48h chrono".

➔ Poursuivre le déploiement des distributeurs de sacs à déjections canines.

GRAND
nettoyage
48H CHRONO

5 LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE LA VILLE

Accueillir
Accompagner
Aider

Nul ne pourra jamais retirer à notre ville sa noble et belle vocation solidaire qu'il s'agisse du soutien financier aux associations, dont aucune n'a vu ses subventions supprimées, de l'accompagnement que nous apportons aux personnes fragiles, ou encore de la création d'un foyer pour femmes victimes de violences. A l'enfant dans nos écoles comme à la personne âgée, nous avons toujours tendu la main. Nous n'avons jamais fait le choix de chacun pour soi, nous n'avons jamais fait le choix de l'impuissance.

Nous avons fait le choix de la générosité, nous avons fait le choix de l'action car nous sommes au cœur même de la vie, de votre vie et c'est bien souvent vers nous que l'on se retourne en premier en cas de difficultés, en cas d'urgences. Cette ambition, nous continuerons à la poursuivre. En 2020-2026, nous continuerons donc les longs combats que nous avons initiés depuis le début de notre accession aux responsabilités, notamment en continuant de soutenir les associations caritatives.

NOS PROPOSITIONS :

RENFORCER NOTRE ACTION EN FAVEUR DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE EN :

➔ construisant une résidence pour femme victimes de violence

Aujourd'hui, il existe un foyer pour femmes qui se trouve dans un grand logement de la ville de Pont-Sainte-Maxence. Cette structure existe grâce à l'association Entraide Samu social, grâce à l'État et grâce à la Région des Hauts-de-France.

Maintenant que cette structure existe, maintenant que cette structure vit bien, nous souhaitons aller plus loin en construisant une véritable résidence (sous la forme d'un grand pavillon) pour femmes victimes de violences.

Dans cette résidence, les femmes disposeraient de leur chambre individuelle et elles pourraient y dormir en toute intimité avec leurs enfants et non plus en partageant leur espace personnel. Les enfants disposeraient d'un véritable jardin pour jouer.

Bien sûr, parce que la reconstruction personnelle dépend aussi de la convivialité, de la rencontre, de l'échange, les femmes continueraient à avoir des espaces communs comme la cuisine, la salle à manger.

MIEUX ACCOMPAGNER LES JEUNES MÈRES CELIBATAIRES, PUISQUE NOTRE VILLE SE CARACTÉRISE AUSSI PAR UNE PROPORTION IMPORTANTE DE JEUNES MÈRES CÉLIBATAIRES, EN :

➔ travaillant à l'ouverture d'une structure d'accueil postnatal

Les objectifs sont :

- L'accueil des mères accompagnées de leur nouveau-né nécessitant une solution d'hébergement urgente, afin d'éviter en premier lieu, la séparation mère/enfant
- L'accompagnement à la construction du lien mère-enfant et soutenir l'exercice de la parentalité
- L'accompagnement aux soins quotidiens du bébé (hygiène, bain, préparation des biberons ...) par les professionnels de la petite enfance
- Le soutien à la fonction parentale (ateliers d'éveil, ateliers de prévention, ateliers d'expression avec la psychologue, participation au lieu de rencontre parents/enfant, accueil ponctuel organisé chez une assistante maternelle)
- L'accompagnement des gestes du quotidien au niveau individuel et collectif (respect des horaires, hygiène, courses, ateliers, rendez-vous divers). Chaque résidente participe à la vie de la maison (tâches ménagères, préparation des repas)
- Le maintien du lien avec le père du bébé et/ou la famille quand cela est possible (visites planifiées au sein de l'unité prénatale)

6 LA VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE ET SPORTIVE, L'ANIMATION DE LA VILLE, LA COMMUNICATION

Nous n'avons eu de cesse de le répéter mais cela correspond à une conviction profonde pour nous, les associations, quelle que soit leur vocation, jouent un rôle essentiel pour notre ville et nous n'avons jamais conçu de l'administrer sans être à votre écoute.

La vitalité du secteur associatif est l'un de nos atouts et c'est à une réalité humaine que nous voulons rendre hommage. Malgré les différences, malgré la diversité de leurs actions cette réalité s'incarne autour d'une vertu commune qui est l'esprit associatif. C'est une véritable éthique faite de dévouement, de partage, de curiosité, d'ouverture aux autres.

Aussi, les associations peuvent être assurées que la municipalité aura, avec nous, toujours à cœur de les soutenir de toutes ses forces et continuera à prendre ses responsabilités pour elles, notamment en leur assurant que l'enveloppe qui leur est dédiée de 208 000 euros ne sera jamais diminuée. Par ailleurs, la ville a démontré sa capacité à organiser de grandes et belles manifestations populaires, en rencontrant de formidables succès comme la chasse aux œufs de Pâques au Champ de Mars, le village de Noël sur la place du château Richard, ou encore le feu d'artifice tiré maintenant depuis le stade Georges Decroze. Nous souhaitons amplifier cette dynamique.

NOS PROPOSITIONS :

DANS LE DOMAINE DU SPORT :

- ➔ Rénover la piste d'athlétisme et installer l'éclairage autour du stade Georges Decroze
- ➔ Lancer les études d'agrandissement des vestiaires au stade Raymond Louchart qui ont atteint leur capacité maximale et empêche le développement de l'US Pont
- ➔ Lancer les études d'agrandissement de la salle Daniel Gatti qui a également atteint sa capacité maximale et empêche elle aussi le développement du BCOP
- ➔ Rénover les vestiaires du complexe du tennis qui sont défraîchis
- ➔ Installer enfin le Skatepark en lien avec le conseil municipal de la jeunesse
- ➔ Installer un parcours sportif en forêt en lien avec la fédération française du parcours sportif
- ➔ Construire un nouveau city stade dans le cadre de l'agrandissement de l'école Adrien Bonnel

NOUVEAU :
City Stade
Aquabike
Mur d'escalade
Tour de France
cycliste

Rénover
Construire
Participer

- ➔ Rénover la piscine Jacques Moignet dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier de Les Terriers
- ➔ Instaurer des cours d'aquabike suite au succès rencontré lors de l'expérimentation à l'été 2019
- ➔ Construire un mur d'escalade au gymnase La Salamandre
- ➔ Participer à la semaine fédérale du cyclotourisme
- ➔ Présenter la candidature de notre ville à une étape du Tour de France cycliste

DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE :

- ➔ Climatiser l'auditorium de la bibliothèque Reine Philiberte
- ➔ Installer une boîte à livres qui permettra aux adhérents de déposer leurs emprunts en dehors des horaires d'ouverture
- ➔ Lancer un concours de dictée
- ➔ Participer au printemps des poètes
- ➔ Lancer la journée du livre
- ➔ Lancer l'accès aux ressources numériques afin de permettre aux adhérents de la bibliothèque Reine-Philiberte d'avoir accès aux magazines et aux journaux
- ➔ Lancer un escape game afin de découvrir le patrimoine et l'histoire de notre ville en nous mettant à la recherche de la « tête de Sainte-Maxence »
- ➔ Lancer des cours d'éducation à l'art grâce aux artistes maxipontains
- ➔ Accueillir le « Labo des histoires », association nationale qui propose des ateliers d'écriture créative gratuits ouverts aux jeunes de moins de 25 ans
- ➔ Lancer un concours des maisons fleuries
- ➔ Lancer un concours des maisons décorées à Noël
- ➔ Lancer un grand festival des fanfares

EN TERME DE PATRIMOINE :

- ➔ Nous nous engageons également à rénover l'intérieur des salles Claude Monnet et des Falaises qui sont trop sombres et dont les peintures sont usées.

Bien sûr, une meilleure communication de notre part permettra à chacun de mieux participer aux manifestations. Cela passera aussi par la création d'un portail des associations sur Internet qui sera accessible via notre propre site Internet.

UN POINT SUR LE CINEMA :

Nous sommes tous attachés à notre cinéma et je n'entends absolument rien aux polémiques et aux rumeurs qui nous accuseraient d'avoir pour objectif caché sa fermeture. Si telle avait été notre volonté, à deux reprises en 2016 et en 2019, lors du renouvellement du marché public, nous en avons la possibilité. Si nous ne l'avons pas fait, c'est bien que nous y tenons. La subvention annuelle de 41 000 euros que nous y consacrons, et les travaux réalisés en attestent.

Construire un nouveau cinéma, selon l'étude réalisée par un cabinet spécialisé (Hexacom) coûterait environ 5 millions d'euros dont au moins 1,5 millions d'euros à la charge de la commune. Nous n'avons pas la folie des grandeurs et nous avons déjà à assumer le gigantesque et coûteux gymnase voulu par l'équipe qui était au pouvoir de 2008 à 2014.

Aussi, il nous semble plus raisonnable, plus rigoureux d'investir chaque année dans des travaux de rénovation pour en assurer sa longévité. Telle est notre unique volonté.



7 LA PROTECTION DE LA PLANÈTE LE DÉVELOPPEMENT DES DÉPLACEMENTS À PIED, À VÉLO ET AUTRES

Nous n'avons heureusement pas attendu les élections municipales pour agir en faveur de la planète et des modes de déplacements comme le vélo, la marche à pied, ou adopter des véhicules plus soucieux de l'environnement. Faut-il rappeler le développement de la prairie dans le parc de Saultemont, des ruches implantées, de la rénovation de l'éclairage

Néanmoins, autant le dire tout de suite, notre objectif n'est pas de rayer la voiture. La voiture n'est pas un problème, c'est une solution pour tous ceux qui ne peuvent pas faire autrement !

Il est cependant possible de faire de la place à tout le monde et de faire évoluer les comportements quand on sait qu'à Pont-Sainte-Maxence, près de 60 % des personnes utilisent la voiture pour parcourir moins de 1 kilomètre.

Avec nous, Pont-Sainte-Maxence poursuivra ses efforts

public (150 000 euros par an) avec des leds, des véhicules électriques et des véhicules au bio éthanol des services municipaux, du bio dans les écoles, le subventionnement des vélos à assistance électrique, et j'en passe, et j'en passe, vous renvoyant volontiers à notre bilan !

pour offrir à nos enfants une terre plus saine, dont nous aurons été les grands protecteurs.

En effet, les richesses naturelles de la Terre ne sont pas illimitées et certains comportements, qu'ils soient le fait d'individus (surconsommation d'énergie ou d'eau) ou d'entreprises (pollution des rivières) les mettent directement en danger. Dans ces conditions, leur préservation devient, lentement, une priorité nationale et internationale et d'abord locale.

NOS PROPOSITIONS :

EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT, DE :

- ➔ Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des arbres et des espaces verts
- ➔ Installer des capteurs solaires sur les bâtiments publics (qui ne sont pas soumis à l'autorité de l'Architecte des bâtiments de France !)
- ➔ Poursuivre l'implantation de lampadaires à basse consommation d'énergie à leds et développer l'implantation de lampadaires solaires
- ➔ Poursuivre le remplacement des véhicules municipaux à essence et diesel par des véhicules au bio éthanol et par des véhicules électriques
- ➔ Végétaliser et débétoniser les cours d'écoles (voir partie « L'école, notre avenir »)

- ➔ Lancer un plan nature en favorisant la végétalisation des façades, en plantant des arbres notamment sur la RD 1017, en poursuivant le développement de la prairie fleurie (comme au square Pierre Lésenne)
- ➔ Lancer nos écoles dans l'obtention du label Eco-école (<https://www.eco-ecole.org>) afin de sensibiliser dès le plus jeune âge nos enfants à la préservation de notre terre au travers des gestes de la vie quotidienne (voir partie « L'école, notre avenir »)
- ➔ Mesurer les consommations de CO2 pour les services municipaux (bâtiments et déplacements) avec un plan de réduction
- ➔ Lancer l'opération « Zéro déchet » avec quelques familles (pour démarrer le dispositif et bien le mettre en œuvre) de tous les quartiers de notre ville
- ➔ Planter un arbre pour toute naissance ou tout mariage
- ➔ Convertir nos tontes de pelouse (200 tonnes/an) en nouvelles énergies en les transportant à un méthaniseur



8 LA FISCALITÉ LOCALE AU SERVICE DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

0%, c'est l'évolution de la part communale de vos impôts locaux sous notre mandat 2014-2020.

Pour vérifier, rien de plus simple... prenez votre feuille d'impôt et comparez les taux de la part communale ! Ils sont identiques à 18,18 % et 21,21 % !

Si la disparition progressive de la taxe d'habitation est une avancée pour beaucoup d'entre nous, elle nous laisse, en tant que collectivité dans la plus grande inconnue car le Gouvernement a été incapable de nous expliquer si et comment elle va être compensée... Autant le dire franchement, cela n'est pas rassurant...

➔ UNE VILLE BIEN GÉRÉE, LA PREUVE ! :

<https://arguscommunes.touscontribuables.org/commune/pont-sainte-maxence-60509>

NOTE D'APRÈS LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Argus de Contribuables Associés
Évaluation de la commune d'après ses dépenses



Montant des dépenses par habitant en 2 018 :

892 €

Médiane des communes de même taille :

1 091 €

PALMARÈS DES COMMUNES D'APRÈS LEUR NIVEAU DE DÉPENSES EN 2018

Qui sont les bonnets d'âne et à qui reviennent les lauriers ? Découvrez le **Top 3** et le **Flop 3** des villes de votre département, de votre région, ou le **palmarès national** pour les villes de plus de 100 000 habitants.



EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO ET DE LA MARCHÉ À PIED, DE :

- ➔ Réaliser un nouveau schéma de circulation pour les piétons et les vélos afin de sécuriser leurs déplacements en lien avec les associations concernées (sans toucher au schéma de circulation des voitures car nous nous souvenons combien celui adopté en 2008-2014 avait été catastrophique !)
- ➔ En lien avec le conseil départemental, rénover les pistes cyclables vers Fleurines et vers le centre commercial du Val d'Halatte
- ➔ Doubler (de 40 à 80) le nombre de places de parking vélo
- ➔ Étudier la possibilité avec un prestataire la location de 12 vélos électriques sur la ville

- ➔ Tenter l'expérimentation, en demandant l'aide aux parents volontaires, d'un « car à pattes ». (Petit groupe d'enfants qui circulent à pied entre le domicile et l'école selon un itinéraire étudié pour être direct et sécurisé (voir partie « L'école, notre avenir »)
- ➔ Lancer dans nos écoles l'apprentissage du vélo « Savoir rouler à vélo » (voir partie « L'école, notre avenir »)
- ➔ Doubler (passer de 4 à 8) les bornes de recharge pour véhicules électriques notamment en centre-ville
- ➔ Réaliser le pôle d'échange multimodal de la gare SNCF (voir partie des trottoirs, des rues, et des routes rénovés, un patrimoine modernisé, une politique du logement ambitieuse)

👂 Néanmoins, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

0%, ce sera l'évolution de la part communale de vos impôts locaux sous notre mandat 2020-2026, fidèle à notre ligne.

0%
d'augmentation de la part communale

RAPPEL

9 UN POINT SUR LA VOIE DE FELGUEIRAS

C'est un sujet qui nous tient particulièrement à cœur et que nous menons avec application. Ce projet, essentiel pour le développement de notre ville, relancé par nos soins en 2014, mérite que je vous rende des comptes sur son avancée.

Voici donc une voie, débuté en 1991, et sitôt arrêtée...je ne chercherai pas les responsabilités, elles remontent à près de 30 ans, mais il y avait assurément mieux à faire comme utilisation de l'argent public.

IL EXISTE PLUSIEURS RAISONS À SA CRÉATION :

PREMIÈREMENT, CETTE VOIE RENFORCERA LA SÉCURITÉ DU QUARTIER DE LES TERRIERS.

En effet, nous pouvons nous rappeler l'incendie dramatique qui s'est terminé par un décès en février 2015, dans les étages du haut du bâtiment les Pins. Nous avons pu constater d'une part que les véhicules de secours, au fur et à mesure de leur arrivée, étaient bloqués dans la côte et que les habitants du quartier ne pouvaient donc pas non plus y accéder en raison de l'embouteillage créé par les premiers.

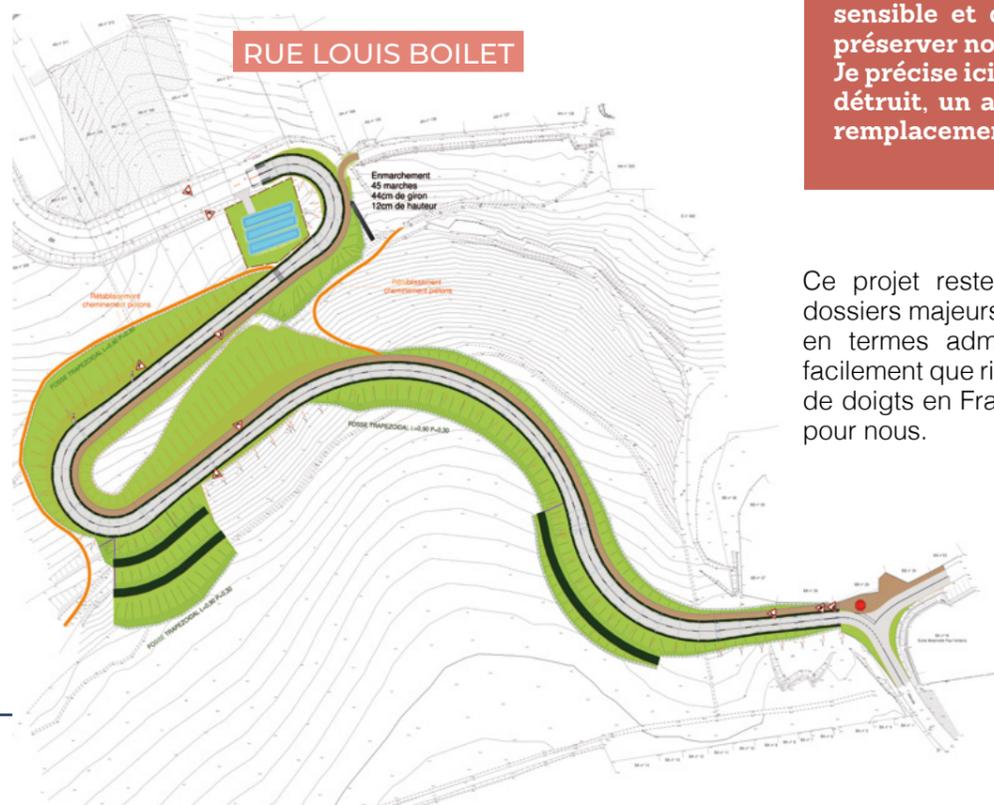
DEUXIÈMEMENT, CETTE VOIE ALLÈGERA LA CIRCULATION DANS LE CENTRE-VILLE.

Près de 5 500 véhicules rentrent chaque jour par la rue Louis Boilet en provenance de Creil-Verneuil-en-Halatte, et un très grand nombre remontent vers les Terriers en passant soit pas la rue de la Croix Pierre Aucher, puis la rue René Firmin avant de regagner le quartier, soit par la route départementale. En créant cette voie, nous allégerons donc spectaculairement le trafic dans ces rues, notamment à proximité des écoles primaires Max Drains et Ferdinand Buisson.

TROISIÈMEMENT, CETTE VOIE PERMETTRA UNE DESSERTE PAR LE TUM DE LA RUE BOILET.

Aujourd'hui, nous n'avons aucune solution pour assurer la montée et la descente de nos enfants vers le centre-ville ou vers le collège Lucie et Raymond Aubrac. La création de cette voie facilitera donc le ramassage de nos écoliers et collégiens.

> PLAN DE LA VOIE DE FELGUEIRAS



Je sais que le candidat du Front national a prétendu avoir fait signer une pétition contre ce projet.

Alors que je l'ai réclamée dans la presse comme en conseil municipal, je regrette vivement que cette pétition ne m'ait jamais été remise.

Cela m'aurait permis de vous expliquer individuellement ce projet et assurément de rectifier certaines contre-vérités. J'ajoute en outre (et si vous doutez de mes écrits, je vous invite à consulter les procès-verbaux des conseils municipaux qui sont publics), que lui qui prétend avoir initié cette pétition a voté toutes les délibérations en faveur de la création de cette voie.

Si cette pétition existe, s'il est sûr de sa force, demandez-vous pourquoi il ne m'a pas remise, demandez-lui pourquoi il ne me l'a pas remise ?

Peut-être n'existe-t-elle pas ? Peut-être vous a-t-il menti ? Peut-être a-t-il eu peur que je puisse découvrir sa manipulation et que je rétablisse la vérité.

Cette voie doit débuter en septembre 2020 maintenant que toutes les études ont été réalisées ou sont en passe d'être achevées, notamment celles concernant l'impact sur notre environnement, tant le sujet est devenu sensible et que nous avons à cœur de préserver nos espaces verts. Je précise ici que pour tout arbre qui sera détruit, un autre arbre sera replanté en remplacement.

Ce projet reste long à mener comme tous les dossiers majeurs...long en termes techniques, long en termes administratifs...et chacun reconnaîtra facilement que rien ne se fait comme un claquement de doigts en France... il n'en est pas différemment pour nous.



Ce n'est ainsi qu'en fin d'année 2019 que nous avons acquis la toute dernière parcelle qui nous manquait (car les propriétaires étaient nombreux et leur identification fut difficile).



Pour cela, il nous a fallu recourir à un notaire pour tenter d'en retrouver le propriétaire (une société parisienne qui ne devait même plus savoir qu'elle la possédait) et remonter à une époque avant la réforme des hypothèques de 1956...et ce n'est qu'au conseil municipal du 29 janvier 2020 que nous avons obtenu le dernier échange de parcelle nécessaire à sa réalisation...

Oui, c'est long, mais on ne peut pas ne pas reconnaître notre volonté de faire aboutir cette voie très nécessaire pour notre ville...et nous touchons au but.



La route coûte 2 400 000 euros pour lesquels nous avons obtenu 1 200 000 euros de la part de l'État et 800 000 euros de la part du conseil départemental. Il reste donc 400 000 euros à la charge de la ville.

J'entends enfin que « si cette voie est créée, toute la racaille de Creil débarquera à Pont-Sainte-Maxence ».

Or, sinon utiliser les peurs des uns et des autres, sinon ne rien connaître à ce quartier, à ses habitants, et à son évolution depuis 2014, sinon n'avoir strictement aucune idée pour lui et pour eux, rien ne vient étayer ces fariboles. Quels sont les faits qui en apportent la preuve ?

Ceux qui vous disent cela sont bien en peine de vous le démontrer.



Cette voie fait environ 825 mètres, et elle est doublée d'une piste cyclable dite « en site propre », ce qui veut dire que l'espace dédié aux vélos sera séparé et sécurisé de l'espace dédié aux véhicules. De la même manière, l'arrivée sur le quartier de Les Terriers se fera par un aménagement de sécurité routière qui limitera à 30 km/h la vitesse.

LES TERRIERS

10 UN POINT SUR LE PROGRAMME DE RÉNOVATION D'INTÉRÊT RÉGIONAL LES TERRIERS

L'objet de ce chapitre n'est pas de rappeler ce que nous avons mis en œuvre depuis 2014. Cette partie se trouve dans celle consacrée au quartier de Les Terriers dans notre bilan.

Il est question ici du seul (mais majeur) programme de rénovation d'intérêt régional (PRIR) qui a été lancé en mars 2014 dans le cadre de la politique de la ville.

IL RÉUNIT UN TRÈS GRAND NOMBRE D'ACTEURS :

(la ville, la communauté des communes des pays d'Oise et d'Halatte, le conseil départemental, le conseil Régional des Hauts de France, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France, l'OPAC de l'Oise, CDC Habitat (anciennement OSICA), Action Logement, la direction départementale des territoires de l'Oise (DDT Oise), le préfet de l'Oise, l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise, la Mission Locale de la vallée de l'Oise, Pôle emploi, la Chambre d'agriculture de l'Oise, la Chambre de Commerce et de l'industrie de l'Oise, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise, l'Académie d'Amiens, etc.



> EN QUOI A CONSISTÉ NOTRE TRAVAIL ?

Il s'est agi à la suite d'un très grand nombre de réunions (où tous ensemble réunis où par petits groupes) de repenser entièrement le quartier.

Nous avons ainsi réfléchi à :

- 1 La rénovation de la voirie pour limiter les vitesses ;
- 2 Le réaménagement des parkings pour éviter le stationnement sauvage ;
- 3 Le réaménagement des espaces verts pour donner plus de place aux piétons et aux vélos ;
- 4 La rénovation des bâtiments de l'OPAC de l'Oise et de CDC Habitat (507 logements) ;
- 5 La rénovation de la dalle pour créer de nouveaux espaces commerciaux, une nouvelle mairie et maison de quartier, une nouvelle pharmacie et un nouveau cabinet médical ;
- 6 La rénovation de la piscine ;
- 7 La création d'un nouvel espace dédié à la jeunesse avec la CCPOH.

> QUEL EST LE POINT DE DÉPART ?

En 2014, le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET, une administration de l'État : <https://www.cget.gouv.fr>) a dressé le constat que le quartier de Les Terriers était un des plus pauvres de France et qu'il fallait l'aider fortement en mobilisant les plus grand nombre de partenaires.

Très concrètement, l'identification des nouveaux quartiers prioritaires se fonde sur le critère unique de la pauvreté, c'est-à-dire la concentration des populations ayant des ressources inférieures à 60% du revenu médian.



Aménagement d'une aire de jeux

> OÙ EN EST LE PROJET ?

Toutes les études sont achevées et la convention a été officiellement signée le 12 février. C'est le "top" départ des travaux qui dureront près de 10 ans.

> COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'ensemble des partenaires s'est engagé à hauteur de 39 millions d'euros sur 10 ans.

A titre d'information, l'OPAC de l'Oise s'engage à hauteur de 18 millions d'euros et l'ANRU à hauteur de 5,1 millions d'euros, ce qui fait que notre PRIR est le mieux doté de l'Oise.



> COMMENT LES CITOYENS ONT-ILS ÉTÉ ASSOCIÉS À CE PROJET ?

Un conseil citoyen a été mis en place dès le début. C'est une obligation pour ce projet et tout citoyen résidant du quartier pouvait en être membre. **Le conseil citoyen a pu donner son avis et il a d'ailleurs salué sa très grande qualité.**

> CE PROJET SERA-T-IL PRÉSENTÉ À LA POPULATION MAXIPONTAINE ?

Oui, maintenant que toutes les parties ont signé le document. Leur signature atteste alors de leur engagement financier sur lequel elles ne peuvent plus revenir. Rien ne serait en effet plus effrayable que de présenter un projet aujourd'hui et d'expliquer demain qu'il a changé parce que l'une des parties n'est plus d'accord.

11 UN POINT SUR LE SECOND PONT

Voilà un sujet qui alimente bien des conversations : un second (pour ne pas dire un « deuxième » pont).

C'est sous notre mandat que fut lancée, pour la première fois, une étude de faisabilité sur un second pont.

Il existait une étude très intéressante, portée en 2011 et présentée au conseil municipal du 11 décembre 2012, sur une déviation de Pont-Sainte-Maxence mais ses conclusions n'étaient pas positives.

L'étude expliquait ainsi qu'une déviation n'était pas la solution et ouvrait d'ailleurs l'hypothèse d'une étude sur un second pont, ce que nous avons fait.

> EN VOICI UN EXTRAIT :

- Un contournement Est ne semble pas intéressant : report de trafic trop faible,
- Un contournement Ouest dans sa configuration minimum (RD29-RD120) ne semble pas intéressant :
 - ✓ report de trafic (avec des hypothèses volontaristes) environ 3 500véh/j,
 - ✓ un cout estimé à 11,1 Millions d'Euros,
 - ✓ temps de parcours estimé à 15min 15s pour le grand transit (soit 5min de plus par rapport à la traversée de la RD1017 actuelle),
- Un contournement Ouest dans sa configuration complète (RD200-RD1017) pourrait être envisagé :
 - ✓ report de trafic (avec des hypothèses volontaristes) environ 4 700véh/j,
 - ✓ cout estimé à 29,3 Millions d'Euros,
 - ✓ difficultés techniques et réglementaire de réalisation (impacts sur le milieu naturel, zones humide et inondable, relief important),
 - ✓ temps de parcours estimé à 6min 00s pour le grand transit : gain de temps de 4min 15s par rapport à la RD1017 actuelle (linéaire plus important compensé par une vitesse de transit plus élevée),

> ET UN 2ÈME EXTRAIT :

En revanche, l'étude qualifiait d'intéressante le doublement du pont :

En voici un extrait (page 27) :

- Un doublement du pont existant est intéressant en terme de report mais nécessite de revoir l'ensemble du plan de circulation sur la commune pour s'avérer efficace en terme de fluidification du trafic dans la traversée de Pont Ste Maxence.



12 LA VIE DÉMOCRATIQUE DE NOTRE VILLE

Rien n'est plus essentiel que d'associer les habitants au cours et à l'avenir de notre ville.

Même si cela n'est pas simple car cela exige de sacrifier pour eux du temps personnel et de se familiariser avec des règles parfois complexes.

C'est ce que nous avons fait, avec succès, au travers la mise en place des comités de quartier.

Ceux-ci, consultés plusieurs fois par an, auxquels nous rendions compte en séance plénière à la rentrée de septembre, ont abondamment alimenté notre réflexion, en nous encourageant dans nos choix, en en modifiant certains, en en retoquant d'autres. Nous souhaitons aller plus loin dans cette association entre la municipalité et ses habitants.

Ainsi, nous voulons instituer un conseil municipal de la jeunesse pour lequel nous n'avons pas d'idées préconçues et pour lequel nous comptons beaucoup sur notre jeunesse pour qu'elle en définisse la constitution, le fonctionnement, apporte des idées et fasse aboutir en projets celles-ci.

NOS PROPOSITIONS :

- ➔ Poursuivre les comités de quartier qui seront désormais animés par un conseiller municipal afin de les responsabiliser davantage et de les associer toujours plus étroitement à la dynamique de la majorité. Nous pensons aussi que certains membres du comité de quartier doivent être tirés au sort à partir des listes électorales
- ➔ D'instituer des avant-conseils municipaux lors desquels nous présenterons notamment les délibérations qui seront soumises aux conseils municipaux (hors celles courantes liées au bon fonctionnement des services) et qui revêtent une importance majeure telles celles du débat d'orientation budgétaire qui fixent les grandes orientations politiques de l'année à venir
- ➔ De renforcer la communication à la fois sur support papier (car tout le monde n'est pas connecté) et sur support numérique au travers une application de la ville de Pont-Sainte-Maxence

**POUR SUIVRE
les comités de
quartier
INSTITUER
des avant-conseils
municipaux**

ARNAUD DUMONTIER & SON ÉQUIPE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2020

PONT-SAINTE-MAXENCE

Toujours plus forte !

LISTE PSM
2020

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE :



Arnaud DUMONTIER



Carine ANDERSON



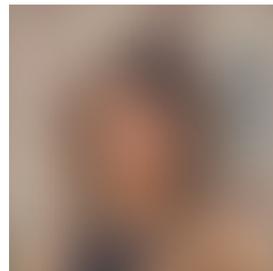
Caroline BARRUCAND



Cyril BATTNER



Alain BAUGÉE



Cédric BUCHART



Aline CATOIRE



Sonia DEFLANDRE



Françoise DEMAISON



Alexis DERACHE



François DROUIN



Philippe FLAULT



Thierry FIEVEZ



Jean-Luc FLOURY

Ensemble
vous & nous

LISTE PSM
2020



Marie-Thérèse GHYS



Laetitia GOURDON



Romain HECQUET



Marie-Christine MAGNIER



Maryse MARCOLLA



Monique MARTIN



Christophe MIQUEL



Michel OUDIN



Yasmine PEZANT



Valérie POULAIN



Armand RENALDIN



Jean-Pierre REVIERE



Marie-Christine RIVIERE



André SAROUILLE



Catherine SCHOCKAERT



Eddy SCHWARZ



Marie-Rosi TAYAMOUTOU



Bruno VERMEULEN



Sindy VYAPOOREE



Mohamed YACOUBI

ARNAUD DUMONTIER & SON ÉQUIPE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2020

LISTE PSM
2020

PONT-SAINTE-MAXENCE

Toujours plus forte !



vous & nous



Liste
PSM
2020



Vu, le candidat. Imprimé sur papier écologique. Ne pas jeter sur la voie publique.